

Lundi 8 janvier 2018



## STAGE EN ENTREPRISE 2de

### PRESENTATION DE L'EVALUATION ORALE

A la suite des dernières réflexions menées en juin dernier et lors de la dernière journée pédagogique, il nous a semblé préférable que **le stage en entreprise des élèves de Seconde soit dorénavant uniquement évalué à l'oral.**

- Modalités et objectifs généraux

Cet oral aura lieu le mercredi 21 mars 2018 à partir de 13h30.

Seront constitués 10 jurys de 2 à 3 professeurs qui feront passer chacun une dizaine d'élèves.

Cet exercice doit permettre à l'élève de développer ses capacités de présentation et d'argumentation orale, dans la perspective des futurs oraux de Baccalauréat (TPE, français, voire possible « grand oral », etc.), mais également, et plus généralement, lors de travaux de groupe avec ses camarades ou futurs collègues de travail, lors de présentations de projets face à un auditoire, d'entretiens d'embauche, etc.

Le but est de savoir faire passer un message clair et construit, non pas seulement à travers une argumentation adéquate, mais également à travers une posture, un regard, un travail des intonations, etc. L'élève doit comprendre qu'il est important de savoir rendre un message compréhensible et pertinent, tant dans le fond que dans la forme.

- Modalités du passage à l'oral

L'oral durera 15 minutes (7 minutes de présentation par l'élève et 8 minutes de questions/dialogue avec les professeurs) + 5 minutes de concertation entre les professeurs pour la notation.

Chaque élève se présentera debout et pourra s'aider de notes. L'utilisation de l'informatique ne sera pas autorisée.

Les élèves devront, lors de l'oral, faire un effort particulier sur leur tenue.

Concernant le contenu, la présentation doit s'articuler autour de trois axes :

- **Une présentation de l'entreprise (2/20)** avec les informations clés : secteur d'activité, taille, nombre d'employés, modalités de fonctionnement, etc (voir « structure de l'oral de stage »). Il faut voir si l'élève s'est vraiment intéressé et s'il a bien compris le fonctionnement et l'utilité de l'entreprise dans laquelle il a effectué son stage.

- **Un partage d'expérience (4/20)**. L'élève doit pouvoir nous expliquer ce qu'il a fait, ce qu'il a vécu, de manière synthétique mais à la fois explicite. Il ne s'agit pas seulement de savoir ce que l'élève a fait mais surtout de savoir comment celui-ci a vécu cette expérience (ressenti, prise de conscience, mise en réflexion, etc.). Il est donc essentiel que l'élève tienne un journal de bord quotidien pendant son stage pour relever ses activités et ses ressentis ainsi que noter les différences entre ses attendus, ses croyances, ses appréhensions et la réalité de ce qu'il vit.

- **Une réflexion sur son avenir (4/20)**. Au vu de l'expérience du stage, comment l'élève se positionne-t-il en termes d'orientation ? En quoi ce stage l'a-t-il aidé à y voir plus clair concernant le métier qu'il souhaiterait exercer ? Ne pas se centrer uniquement sur le métier mais aussi sur la nature des tâches professionnelles, le secteur d'activité, etc. L'élève doit nous fournir une vraie réflexion sur ce qu'il aimerait faire ou ne pas faire dans le cadre de son futur emploi et pas seulement se contenter de nous dire si telle profession lui plaît ou non. Il lui faut pouvoir expliquer ce qui lui plaît, ou ne lui plaît pas, de manière précise.

Il convient ensuite, en fonction de l'orientation dégagée, qu'il puisse proposer des études concrètes, des voies, des secteurs, des diplômes et concours précis.

Concernant la forme, la présentation s'articule également autour de trois axes :

- **La tenue de l'élève (3/20)**. Pour cette présentation, nous attendons de l'élève un effort important sur l'apparence extérieure (type entretien d'embauche) : tenue vestimentaire, coiffure, etc

- **La gestuelle et la posture (3/20)**. Comme la présentation se fera debout, il est important pour l'élève de soigner son positionnement, sa posture et sa gestuelle, ainsi que de veiller à son regard. L'élève doit

éviter au maximum les gestes maladroits ou répétitifs, les postures statiques ou au contraire trop agitées (évidemment ni chewing-gum ni bonbons). Nous conseillons aux élèves de s'entraîner entre eux, voire de se filmer pour une meilleure appréciation de leur prestation. Les élèves doivent penser à regarder toutes les personnes du jury et éviter les regards fuyants.

- **L'expression orale (4/20)**. La façon de s'exprimer est également prise en compte dans l'évaluation, notamment les intonations de la voix et le rythme de l'exposé. L'élève doit éviter les coupures répétitives agrémentées de « euh » ou autre mots utilisés pour combler les vides.

Nous conseillons vivement aux élèves de s'entraîner entre eux pour cet exercice.

M. PIERPAOLI  
Directeur-adjoint du Lycée